MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 6 février 2006 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

Arrête :

<u>Article 1er</u> - La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, instituée par l'arrêté du 6 février 2006 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Monsieur Michel MAGIMEL, adjoint à la secrétaire générale, délégué à la mobilité et aux carrières au secrétariat général ;
- Monsieur Alain MARAVAL, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Jean-Pierre LILAS, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Nathalie CANTIN, adjointe au chef du département pilotage et gestion à l'office national des forêts ;
- Monsieur Marc JOUMIER, adjoint au sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Monsieur Filipe SANTOS, adjoint à la cheffe du bureau du pilotage du programme « sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » à la direction générale de l'alimentation.

Membres suppléants

- Madame Noémie LE QUELLENEC, sous-directrice mobilité, emplois, carrières au secrétariat général ;
- Madame Corinne QUOD, cheffe du service des ressources humaines à FranceAgriMer ;
- Monsieur Olivier LACOMBE, directeur des ressources humaines à l'agence de services et de paiement ;
- Madame Emma ORGERET, chargée de mission au bureau de la gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Mme Anne BELLANCOURT, cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels au secrétariat général ;
- Monsieur Frédéric GROSSO, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels au secrétariat général.

B - Représentants du personnel

Membres titulaires

Madame Nathalie CAELMonsieur Alain STEUXMadame Hélène DUCHEMIN	ingénieur divisionnaire ingénieur divisionnaire ingénieur divisionnaire	FO UNSA EFA – CGC - CFTC
Monsieur Xavier SIMONMadame Gaëlle DORDAINMonsieur Sébastien HESSE	ingénieur de classe normale ingénieur de classe normale ingénieur de classe normale	FO UNSA CGT – FSU – SUD

Membres suppléants

Madame Christine CHEVALIERMonsieur Denis CASSARDMonsieur Lionel RICHOILLEY	ingénieur divisionnaire ingénieur divisionnaire ingénieur divisionnaire	FO UNSA EFA – CGC - CFTC
Monsieur Pierre ZACHARIEMadame Anne JACODMonsieur Stéphane LAULAIGNE	ingénieur de classe normale ingénieur de classe normale ingénieur de classe normale	FO UNSA CGT – FSU – SUD

Article 2 - L'arrêté du 18 mai 2016 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement est abrogé.

<u>Article 3</u> – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de le forêt.

Fait à Paris, le 0 2 NOV. 2016

Pour le ministre, et par délégation, L'adjoint à la sous-directrice mobilité, emplois, carrières

Patrice CHAZAL